

Rapport présenté par Monseigneur l'Evêque de Basilitte, sur des Pièces de Monnaie trouvées dans la maison qu'il habite, rue Racine, à Château-Thierry.

Messieurs,

Les sept pièces de monnaie que Monseigneur l'Evêque de Basilitte a données à la Société historique et archéologique de Château-Thierry proviennent d'un rouleau renfermant treize de ces pièces. Elles ont été trouvées par M. Petit, couvreur, sur l'ancien emplacement du cimetière de la Madeleine, lorsqu'il fouilla, en 1847, son terrain pour poser les fondations de sa maison, sise rue Racine, n° 6. Ces monnaies avaient été enveloppées dans un tissu de lin, comme on a pu s'en convaincre par les deux extrêmes qui portaient encore l'empreinte des filaments; toutes adhéraient entre elles par l'oxide de cuivre.

Il eût été certainement intéressant de connaître les particularités de ce dépôt, mais comme depuis longtemps il n'y avait de vestiges du cimetière que les ossements reposant dans la terre, nous ne pouvons citer qu'une circonstance, c'est que ces pièces ont été trouvées auprès d'un squelette à l'endroit de la tête.

Voyons si au point de vue historique et archéologique ces monnaies peuvent avoir pour notre Société quelque intérêt scientifique :

Ces monnaies portent sur leurs faces une croix ancrée avec cette légende : RADULFUS COMES, et sur le revers une sorte de porte de ville ou d'église (châtel) avec ce mot : SUESSIONIS.

La date ne peut pas remonter au-delà de 1146, parce qu'on n'a point de pièce des comtes de Soissons antérieure à l'avènement de la maison de Nesle (Duby, *Traité des Monnaies des barons, comtes, etc.*)

Ives de Nesle employa l'année qui s'écoulait avant l'époque de son départ pour la croisade en 1147 à faire actes de seigneur en frappant une monnaie à son coin. Cette monnaie soissonnaise portait sur la face une croix ancrée avec cette légende : IVO COMES, et sur le revers une sorte de porte de ville ou d'église avec ce mot : SUESSIONNIS (Duby, *Traité des Monnaies, etc.*)

Si nous retranchons le mot *Ivo* pour y substituer *Radulfus*, ce sera une des pièces dont j'ai l'honneur de vous entretenir.

Il est bon de mentionner que le châtel qui se trouve sur le revers de ces pièces ne se rencontre sur aucune pièce française avant le règne de Philippe Auguste, 1180 (Voir le *Médailleur ou Paliographie de Chastant*).

Maintenant que nous sommes arrivés à assigner le douzième siècle comme origine de ces pièces, nous avons dû travailler pour connaître ce *Radulfus comes, SueSSIONis*.

Nous devons avouer tout d'abord que le nom lui-même nous avait embarrassé, lisons-nous *Radulfus* ou *Ranulfus* ? Pour assurer l'exactitude, nous avons dû parcourir les noms de tous les comtes de Soissons, et nous avons été amené bien vite à nous convaincre par trois citations latines que les pièces portaient *Radulfus* :

Ego Radulphus, comes Suessionensis, assensu...

Filia comitis... nupsit Suessionensi Radulpho. .

Hic, Radulphe, jaces, comes inclite...

Radulfus comes Suessionis est Raoul de Nesle qui hérita du comté de Soissons en 1181 comme second fils de Raoul II, châtelain de Bruges, et de Gertrude d'Alsace.

Voici d'abord une probabilité qui ne manque pas de valeur, c'est que le châtel disparaît après saint Louis environ, 1270 (voir le *Médailleur*). Or, Raoul est précisément contemporain de Philippe Auguste (1180) et de saint Louis (1226). Raoul de 1181 à 1236.

Mais pour enlever tout doute sur notre Raoul, nous dirons qu'il est le seul comte de Soissons qui porte ce nom. Nous aurions pu transcrire ici la succession des comtes avec la date de leur avènement et de leur mort, mais comme nous n'avons pas eu la prétention de faire un ouvrage, nous renvoyons pour renseignement à toutes les Histoires de Soissons.

Cette monnaie soissonnaise, de 8 millimètres de diamètre, pesant un gramme environ est désignée sous le nom de Néréts ou Noiret (*Nigri* ou *Nigelli*), soit à cause des comtes qui la faisaient frapper (Nesle en latin *Nigella*), soit parce que le Nérét était fort mêlé d'alliage et avait l'œil plus terne et plus noir que les Parisis ou les Tournois (Duby, *Histoire des Monnaies*, etc.)

Selon un registre cité par Ducango (*verbo Moneta*), la monnaie des comtes de Soissons devait être de 3 deniers, 12 grains d'aloï d'argent royal et de 23 sols de poids au marc de Paris.

Les Néréts soissonnais avaient cours dans le Valois et une partie de l'Ourceois.

Nous croyons qu'il n'est pas déplacé de dire ce qu'était Raoul, comte de Soissons. Mais malgré notre bonne volonté à nous mettre en quête d'une Histoire de Château-Thierry pour savoir si Raoul n'avait pas eu quelques rapports avec notre canton, nous nous sommes vu obligé à notre grand regret de ne donner que des généralités historiques.

Raoul se rendit si agréable par ses vertus et ses bonnes mœurs, dit Melchior Regnault, qu'il fut surnommé le bon Raoul.

Un des principaux barons de France, il se montra auprès du roi

dans toutes les circonstances où le bernage (barónage) du royaume se réunissait en parlement, soit à Paris, soit ailleurs.

Il était présent aux audiences que le roi saint Louis donnait à ses sujets sous un chêne du bois de Vincennes.

Il se croisa et parti pour la Terre Sainte en 1190 et revint en 1197 après la capitulation de Saint-Jean-d'Acres (troisième croisade).

Il se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1212, à la bataille de Bouvines en 1214.

Après avoir dit adieu aux faits d'armes, nous le voyons s'occuper de poésie, et tout particulièrement de bonnes œuvres dans l'intérêt de son âme.

Le vieux comte mourut le 4 janvier 1236 ou 1237, plein de jours et de prospérités; et, suivant ses dernières volontés, il fut inhumé à l'entrée de la salle du chapitre, dans l'abbaye de Longpont. Sa tombe, faite d'une pierre blanche peu élevée, portait cette épitaphe en vers latins rimés, qui louent sa naissance, sa prouesse (*probitas*) et ses vertus, attestées par les regrets des siens :

*Hic, Radulpho, jaces, comes inclite, lausque tuorum
Te genus et probitas, te laudat gratia morum.
Te Deus assumat, decus atque coronat tuorum;
Hic erit et requies et vita beata piorum.*

Château-Thierry, le 21 avril 1865.

Pour Monseigneur de Basille, C.-Auguste CHEVALIER.

Recherches sur l'Étymologie du mot Galvèze

Rapport présenté par M. Barbey

Messieurs,

La géographie des Gaules, malgré les nombreux travaux des savants et des historiens, laisse encore bien des incertitudes, beaucoup de points douteux à éclaircir : si, généralement, l'on est à peu près d'accord sur les grandes divisions, la position exacte de certaines villes, de lieux dont cependant le nom figure glorieusement dans l'histoire, excite encore des débats et des luttes scientifiques qui n'ont pas levé tous les doutes : Noviodunum, Bibrax, Tideriacum et tant d'autres sont là pour nous prouver que sur bien des points, nous en sommes réduits à des conjectures plus ou moins fondées.

Ce n'est cependant pas une raison pour se décourager, car des docu-